

# Rester en contact

Élodie Hervé

Arrivée en France en 2018, Farah a laissé son mari en Iran.  
Son fils, lui, dort dans la rue.

Elle raconte comment maintenir un semblant de lien dans ce contexte.

Le visage froissé par la nuit, la main sur un dossier qui débordait d'espoir, Farah\*, 50 ans, raconte sa journée à venir. À ses côtés, en visio, son mari, Darius\*, 48 ans, caché quelque part dans le sud de l'Iran. Séparés physiquement depuis trois ans, ils s'appellent plusieurs heures par jour pour tenter de conserver un lien et créer une nouvelle histoire à travers les messageries sécurisées. Dans leurs voix, les rires cachent trop mal l'angoisse qui les anime. Celle de ne pas savoir quand, ni si cette distance prendra fin un jour.

« C'est très dur, explique Farah. J'ignore complètement ce qu'il devient, comment il va vraiment, où il est, et ce qu'il fait. Et de mon côté, je ne lui dis pas tout non plus. » Entre volonté de rassurer l'autre, de dire que « tout va bien » et l'absence de vision pour les jours à venir, ils parlent du temps qui passe, de cette attente qui s'éternise, du moment où ils pourront se retrouver, de ce

qu'ils feront ensemble à Paris. Probablement un restaurant qu'ils imaginent avec de la musique et des nappes à carreaux. Sur la table, il y aura une bouteille de vin rouge qu'ils finiront sans craindre une arrestation. « On prendra du Madiran », rigole cette grande brune. Un vin du sud-ouest de la France qu'elle lit « *made in Iran* ». « C'est presque pareil, justifie-t-elle dans un rire. Et puis, avant la révolution islamique, nous aussi on avait du bon vin du côté de Shiraz. »

Mais en attendant, Farah dort dans un foyer au nord de la France. Là, elle partage sa chambre avec d'autres femmes qui n'ont en commun que leur détresse. Dans cet espace exigu aux murs jaunâtres, les langues se mêlent pour tenter de créer un autre monde, envoyer des nouvelles rassurantes aux proches ou demander les papiers qui manquent pour le dossier d'asile. À l'autre bout, les proches rêvent eux aussi. Bercés

par l'illusion que la vie ne peut être que plus douce en Europe.

Le mari de Farah, Darius, a tenté de la rejoindre à de nombreuses reprises, via les routes en Turquie. Il y a laissé une grande partie de ses économies et beaucoup de déceptions. Quant à leur fils, Pouria\*, 30 ans, il dort quelque part dans les rues de France. « J'essaie d'avoir de ses nouvelles de temps en temps, mais il ne peut me répondre que quand il trouve un endroit où recharger son téléphone », continue Farah dans un mélange de persan, d'anglais et de français.

Farah aime à rappeler qu'elle vivait bien à l'abandon en Iran, qu'elle avait une maison et un travail. « Mais on a changé de religion pour devenir protestants et tout s'est enchaîné. » Car depuis la révolution islamique en 1979, les personnes qui naissent dans des familles musulmanes peuvent difficilement changer de religion et risquent dix à quinze ans de prison, rappelle Amnesty International. En dehors des mosquées, d'autres lieux de cultes existent, mais face aux discriminations, les religions se pratiquent souvent dans l'intimité d'une maison, avec des personnes de confiance. « L'église de maison, dans laquelle on allait, a été visitée par les Pasdaran [la police d'État iranienne], continue Farah, et plusieurs personnes ont été arrêtées. » Dont son fils, Pouria. Après de longues semaines sans nouvelles, il finit par être libéré. À sa sortie, les mauvais traitements et les actes de torture se lisent sur son dos et son visage. Depuis, il a conservé des séquelles physiques et psychologiques importantes.

Alors, faute de pouvoir envisager l'avenir de son fils dans son pays, Farah décide de quitter l'Iran avec lui. Après un an à arpenter l'Europe, ils sont renvoyés en France.

La faute au règlement dit de Dublin, qui oblige les demandeurs d'asile à déposer leur dossier dans le premier pays européen où leurs empreintes sont prises. Comme Pouria est majeur, sa demande a été traitée à part, même si le lien familial a été notifié. Farah, elle, a réussi à obtenir une place dans un foyer de femmes. Son fils a eu moins de chance : trois ans après avoir quitté l'Iran, il dort toujours dehors. La rue, les séquelles psychologiques et les traumatismes de son passage en prison en Iran font qu'aujourd'hui, il est sous traitement par intermittence. Quand il a accès à un-e médecin.

Sur le canapé, Farah termine son café, racroche et souffle. « J'ai envie de le prendre dans mes bras », lâche-t-elle. À défaut, elle lui envoie un gif et soupire. Dans une dizaine de jours, son dossier sera examiné pour une demande d'asile. Toute sa vie sera passée au crible. Ses relations avec son fils, son départ, son mari resté au pays. Leur relation depuis.

À ses côtés pour l'accompagner, Rahim, 40 ans. Lui aussi est iranien. En France depuis une dizaine d'années, il aide Farah avec la langue et la constitution de son dossier. Car si un traducteur est prévu le jour de son procès devant la Cour nationale du droit d'asile située à Paris, ce n'est le cas lors de ses rendez-vous avec l'avocat. Un café dans les mains, il tente de la rassurer. De lui dire que bientôt, elle pourra de nouveau respirer et reconstruire sa vie. La semaine passée, Rahim a appris la disparition d'une personne de sa famille. « Mes sœurs n'ont pas voulu m'en parler pour ne pas m'inquiéter, mais l'une d'elles a posté une photo en noir et blanc de cette personne en story et j'ai compris. Je l'ai appelée pour savoir ce qu'il en était, et elle

m'a répondu : "Ben comment tu sais ?". Je pense qu'elle n'a pas réalisé à quel point on est attentif à ces petits signaux. » Quand il est arrivé en France et que sa demande de réfugié politique a été acceptée, il n'a pas trouvé de place où dormir. « La nuit, je dormais où je pouvais, et la journée, j'envoyais des photos de la Tour Eiffel à ma famille pour leur dire que tout allait bien, que j'étais heureux et qu'il ne fallait pas qu'ils s'inquiètent. » Ce n'est que huit ans plus tard qu'il en parlera avec sa petite sœur, Ghazal, 30 ans, toujours en Iran. Elle raconte en avoir pleuré pendant plusieurs semaines. « On ne raconte pas tout, explique Ghazal. Les douleurs, les problèmes de santé, les inquiétudes... Même si on s'aime très très fort, on ne peut pas tout dire. Ce n'est pas possible. Mais ça, je n'aurais jamais pensé que c'était possible en France. » Alors on parle de la petite dernière qui grandit, du temps et du manque de plus en plus présent. On s'envoie des gifs et des photos. On sourit et on encaisse la distance. Mais parfois, il arrive que la distance prenne trop de place.

Fin février, Farah a disparu pendant plusieurs jours. Sans appel ni nouvelles, son mari en Iran panique. Il appelle Rahim. Après une nuit au téléphone à contacter tous les hôpitaux de la région, il découvre qu'elle a fait une tentative de suicide. « On s'est engueulés avec Darius, raconte-t-elle. Il m'a reproché de l'oublier. Et j'ai craqué. C'était trop dur de continuer à avancer. Je fais tout pour que l'on soit ensemble à nouveau tous les trois et depuis que j'ai quitté l'Iran, j'ai l'impression de vivre un cauchemar. » À son mari, elle dira qu'elle a cassé son portable et qu'elle s'excuse de l'avoir inquiété. Que tout va bien. Qu'elle a maintenant un avocat qui va s'occuper de

sa demande d'asile, et qu'ils seront bientôt de nouveau ensemble. La connexion est mauvaise. La visio laisse place à un appel entrecoupé. Sur son visage, les larmes coulent en silence. Elle force un sourire et recommence à parler de leurs retrouvailles.

La porte claque. À côté d'elle, un traducteur assermenté et un avocat commis d'office. Face à la Cour et dans une traduction approximative, Farah raconte une nouvelle fois son histoire. Dans les couloirs, des centaines de personnes attendent, comme elle, de savoir s'ils auront ou non un avenir en France. Les yeux rougis, elle range son dossier et s'empresse d'appeler Darius pour lui dire que tout s'est bien passé. Ou presque. Replonger dans ses souvenirs, dans cette violence, ne la laisse pas indemne. Mais bientôt, tout cela sera derrière elle et ils pourront à nouveau être une famille, raconte-t-elle d'une voix éprouvée.

Dix jours passent avant que le verdict ne tombe. Farah a obtenu le statut de réfugiée en raison de sa religion. Ce n'est pas le cas pour son fils, qui reçoit une obligation de quitter le territoire français (OQTF) deux jours plus tard. Fatigué par ses deux ans à la rue, il a décidé de quitter la France et de tenter sa chance en Angleterre. « Il se sent humilié ici, lâche Farah, et moi, je ne peux rien faire. Je voulais un avenir meilleur pour lui, j'ai détruit sa vie. » Maintenant, il va falloir annoncer cela à la famille et vivre avec l'angoisse de le retrouver un jour dans la rubrique des faits divers. ■

*\*Les prénoms ont été modifiés pour des raisons de sécurité.*

*« C'était trop dur de continuer à avancer. Je fais tout pour que l'on soit ensemble à nouveau tous les trois et depuis que j'ai quitté l'Iran, j'ai l'impression de vivre un cauchemar. »*